

# Deux tableaux à rénover : un appel aux dons

Un appel aux dons a été lancé afin de restaurer deux tableaux surplombant les autels latéraux de l'église Saint-Léger de Koestlach.

**C'**est à la mairie que le maire André Lehmes, le délégué départemental adjoint de la Fondation du patrimoine Claude Gasser ainsi que la présidente du conseil de fabrique Magda Muller ont signé les documents. Ce n'est pas la première fois que Koestlach fait appel à la Fondation du Patrimoine. En 2014, suite à sa participation au concours « J'aime mon patrimoine », une classe de CE2-CM1 du village avait en effet remporté un prix de 1 000 € remis par la Fondation qui lui avait permis de passer une journée à l'Écomusée. Le concours, alors centré sur les fontaines de la commune, avait « mobilisé tout le village » afin de mettre en avant les spécificités de ces monuments. Tous ces travaux ont ensuite été rassemblés par le maire afin de créer des plaquettes explicatives.

## Si la somme est dépassée, l'argent récolté sera utilisé pour un nouveau projet

Cette année, ce sont les tableaux des deux autels latéraux de l'église qui requièrent l'attention des habitants. Le

## EN BREF

La Fondation du Patrimoine, organisme visant à protéger et valoriser le patrimoine et la culture de proximité, soutient de nombreuses rénovations en Alsace. Dans la région, 53 projets ont été mis en route l'an dernier, dont « une dizaine dans le Sundgau », d'après Claude Gasser. Ces projets ont permis de collecter plus d'un



Signature de la convention avec la Fondation du patrimoine pour l'appel aux dons : de g. à d., Magda Muller, André Lehmes, Claude Gasser et Sylvie Renger. PHOTO DINA

premier a été réalisé par le peintre suisse Heinrich Kayser au XIX<sup>e</sup> siècle et est consacré à la Vierge Marie. Celle-ci y est représentée dans la scène principale de son Couronnement. Le second tableau, réalisé en 1753 par Mathias Jehl, peintre de Sélestat, représente Saint-Blaise, le second vocable de la paroisse.

Les deux œuvres ont subi des détériorations au fil du temps : la toile s'est déformée par endroits, les vernis ont jauni et la couche picturale n'est plus uniforme. C'est pourquoi Marc Schmitt,

le curé de la paroisse, le conseil de fabrique et André Lehmes ont décidé conjointement de faire appel à la Fondation du patrimoine. Le maire, épaulé par Sylvie Renger, secrétaire de mairie, et Claude Gasser se sont donc attelés à la création d'un dossier.

La rénovation du Couronnement de la Vierge Marie et de Saint-Blaise est estimée à 10 735 €, un coût donc bien trop important pour que le conseil de fabrique ne s'en charge seul. L'objectif théorique est de récolter 5 000 euros dans un premier temps. La Fondation du patrimoine pourra ensuite compléter ces fonds à hauteur d'un cinquième de la somme collectée. En revanche, si la somme est dépassée, l'argent récolté sera utilisé pour un nouveau projet au sein de la commune.

Les informations pour les donateurs sont rassemblées dans un dépliant, disponible sur le site internet de la commune, ainsi que dans des points de vente du secteur. Les dons peuvent s'effectuer



Le Couronnement de la Vierge, tableau au-dessus de l'autel latéral à gauche de l'église.



Au-dessus de l'autel latéral droit, le tableau représentant saint Blaise.

## Particularité locale

Particularité en Alsace-Moselle, ce sont les conseils de fabrique qui sont chargés de veiller à l'entretien de l'intérieur des édifices religieux, dans le cadre du droit public local. Ces établissements vivent grâce aux dons des paroissiens et revenus des actions particulières. A Koestlach, c'est le « repas choucroute » annuel, dont la prochaine édition aura lieu le 7 octobre prochain, qui offre la majorité des revenus, rappelle Magda Muller, présidente du conseil de fabrique.

► Informations pour faire un don dans les points de vente de la commune, sur [koestlach.fr](mailto:koestlach.fr) ou sur [www.fondation-patrimoine.org/59314](http://www.fondation-patrimoine.org/59314)